

Surveillance des maladies à caractère professionnel

Debarre J.¹, Rouchaud A.¹, Provost D.², Fernet F.³, Capdeville L.³, Renaudie N.³, Robert M.², Delezire P.²,
Garras L.², Chatelot J.²

¹ Observatoire régional de la santé Nouvelle-Aquitaine (ORS-NA)

² Santé Publique France, Direction Santé Environnement et Travail

³ Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Nouvelle-Aquitaine

Les **Maladies à caractère professionnel (MCP)** regroupent toutes les maladies que tout médecin et plus particulièrement les médecins du travail, jugent, de part leur expertise, en lien avec l'activité professionnelle et qui ne sont pas reconnues par un régime de sécurité sociale. De fait, elles échappent aux statistiques annuelles de la Sécurité sociale. Dans le cadre de sa mission de surveillance épidémiologique des risques professionnels, Santé publique France a mis en place, en collaboration étroite avec l'Inspection médicale du travail (Direction Générale du Travail), un programme de surveillance des MCP depuis 15 ans. En **Nouvelle-Aquitaine**, ce programme est mené conjointement entre Santé publique France, l'Inspection médicale du travail de la DREETS et l'Observatoire régional de la santé (ORS) Nouvelle-Aquitaine. Les résultats de la quinzaine 2020 sont présentés dans cette plaquette.

Eléments clés 2020



1 Quinzaine

- Du 3 au 18 février 2020



9 % des équipes médicales en santé travail ont participé

- 4338 salariés vus en consultation pendant la Quinzaine



Un taux de signalement de 8 %

- 348 MCP signalées concernant 327 salariés

SP

Souffrance psychique

4,7 % des salariés présentent une pathologie liée à la souffrance psychique au travail

- Une prévalence 2 fois plus élevée chez les femmes

ALM

Affection de l'appareil locomoteur

3,2 % des salariés présentent une affection de l'appareil locomoteur (ALM)



76 % des pathologies correspondant à un tableau de MPI ne sont pas déclarées en MP

Résultats des Quinzaines 2020

Taux de participation et de signalement

Un taux de participation de 9 %, en ▼

- 54 équipes médicales en santé au travail participantes
- En baisse par rapport à 2019 dans tous les services et départements
- 80 % des équipes participantes exercent en services inter-entreprises, 9 % dans les services MSA et 7 % dans la fonction publique

4 338 consultations en médecine du travail pendant la Quinzaine

- $\frac{3}{4}$ des salariés ont été vus par un médecin du travail et $\frac{1}{4}$ par un infirmier
- 31 % des consultations sont réalisées périodiquement, 31 % à l'occasion d'une embauche et 22 % lors d'une visite de reprise ou de pré-reprise
- Les salariés vus sont à 51 % des femmes, ont 41 ans en moyenne, exercent en secteur privé pour 82 % et sont en CDI pour 85 %

Un taux de signalement de 8 %, en ▲

- 327 salariés ont fait l'objet d'au moins un signalement en 2020
- Plus élevé chez les femmes (10 %) que chez les hommes
- Plus élevé à partir de 35 ans (10 %) et lors des visites de pré-reprises (31 %) et à la demande (21 %)
- Supérieur à 10 % dans les secteurs agricoles, de la santé humaine et de l'action sociale et des industries

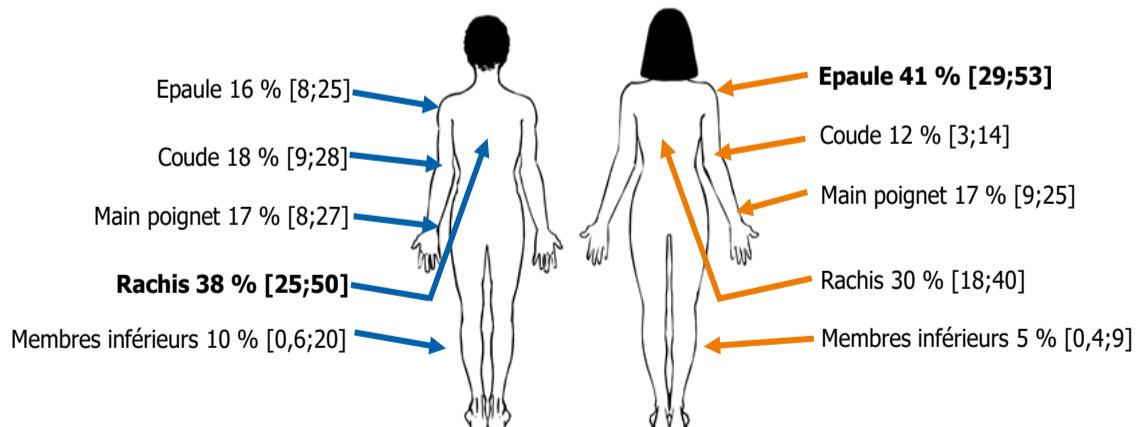
Les deux principaux groupes de pathologies signalées en lien avec le travail



Chiffres repères : Les Affections de l'appareil locomoteurs (ALM)

	Effectifs	Répartition	Prévalence
Hommes	75	47,5 %	2,7 % [2,1;3,6]
Femmes	83	52,5 %	3,6 % [2,7;4,5]
Ensemble	158	100,0 %	3,2 % [2,6;3,8]

Principales localisations anatomiques des TMS selon le genre (en %)



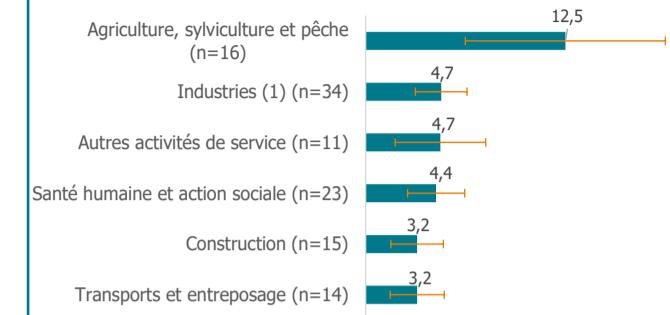
En 2020, une augmentation des TMS de l'épaule, chez les femmes, a été constatée par rapport à 2019 (41 % *versus* 28 %), liés aux mouvements répétitifs.

Agents d'exposition professionnelle associés dans les ALM (entre 1 et 3 agents par pathologie) (en % et IC)

- 57 % >** Les mouvements répétitifs H : 49 %
F : 64 %
[49;66]
- 47 % >** Le travail avec force H : 57 %
F : 39 %
[38;55]
- 30 % >** Les contraintes posturales [23;38]
- 12 % >** Les agents physiques : vibrations, contraintes visuelles, ambiance thermique [7;20]

Note : la répartition par sexe est notée uniquement lorsque les différences sont significatives.

Prévalence redressée des ALM dans les 6 secteurs d'activité les plus concernés (en % et IC)



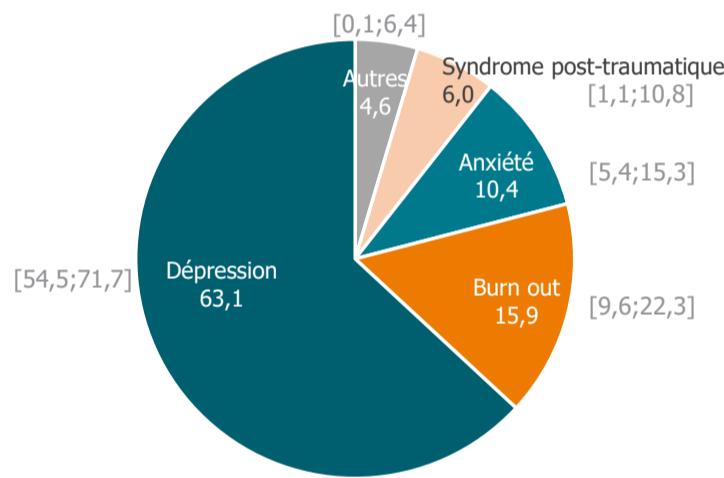
(1) Industries manufacturières, extractives et autres



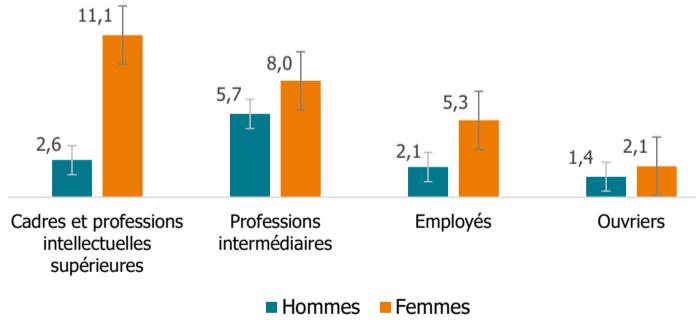
Chiffres repères : La souffrance psychique

	Effectifs	Répartition	Prévalence
Hommes	49	31,2 %	2,7 % [1,9;3,7]
Femmes	108	68,8 %	6,5 % [5,2;7,8]
Ensemble	157	100,0 %	4,7 % [3,9;5,5]

Répartition des principaux symptômes ou pathologies signalées (en % et IC)



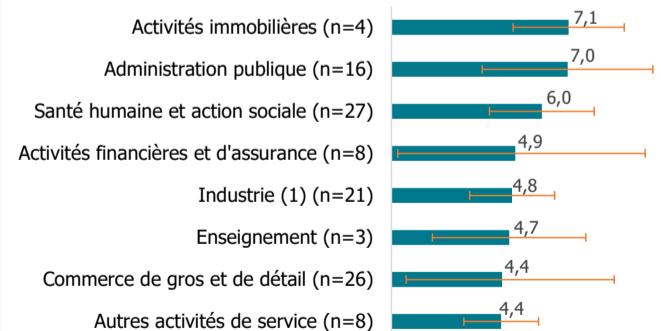
Taux de prévalence de la souffrance psychique selon la catégorie sociale (en % et IC)



Principaux agents d'exposition professionnelle associés à la souffrance psychique (en % et IC)

- 60 % >** Relations au travail et violence [51;68]
- 47 % >** Organisation fonctionnelle de l'activité (management) [39;56]
- 9 % >** Ethique personnelle et conflit de valeur [5;15]
- 8 % >** Exigence inhérence à l'activité (horaires de travail, déplacements) [4;14]

Prévalence redressée de la souffrance psychique en lien avec le travail dans les secteurs d'activités les plus concernés (en % et IC)



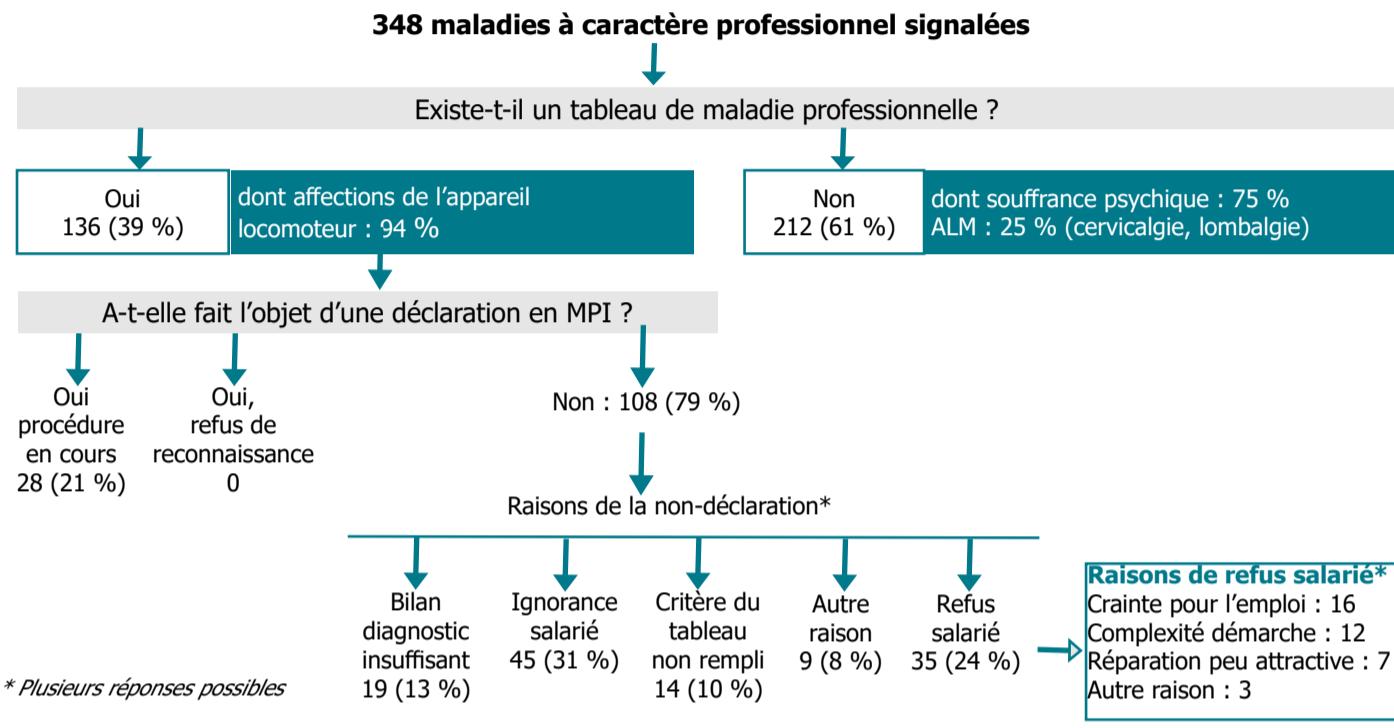
(1) Industries manufacturières, extractives et autres



Chiffres repères : Les autres pathologies

	Effectifs	Prévalence
Irritations & allergies	6	<0,1 [0,02;0,2]
Troubles de l'audition (Hommes)	4	0,2 [0,04;0,3]

Les 3/4 des pathologies correspondant à un tableau de MPI ne sont pas déclarées en maladie professionnelle



Méthode

Le programme MCP s'appuie sur **un réseau sentinelles des équipes en santé au travail volontaires**, qui signalent deux fois par an pendant deux semaines consécutives, appelées «Quinzaines», tous les cas de MCP observées au cours de leurs consultations. Cette enquête respecte l'anonymat des salariés venus en consultation et des entreprises. En **Nouvelle-Aquitaine**, les services de santé au travail sollicités sont ceux du régime général (services interentreprises et autonomes), du régime agricole (MSA) et de la fonction publique hospitalière. Afin que la population des salariés vus par les services de santé au travail soit représentative de la population salariée exerçant en Nouvelle-Aquitaine, des redressements sur le secteur d'activité, la catégorie sociale, l'âge et le sexe ont été appliqués. Toutes les estimations relatives aux salariés ont été redressées et sont présentées sous forme de pourcentage assorti d'un intervalle de confiance à 95 % et les effectifs indiqués sont bruts.

Conclusion

Comme pour les années précédentes, les résultats mettent l'accent sur la part importante de la souffrance psychique en lien avec le travail, peu observable à travers les données des maladies professionnelles reconnues et qui arrive au premier rang des prévalences des pathologies signalées en MCP. D'autre part, en 2020, les TMS de l'épaule sont particulièrement élevés chez les femmes. Cette tendance s'observe également au niveau national. Ces résultats permettent de cibler des secteurs d'activités ou des professions plus marqués par les pathologies en lien avec le travail et qui font l'objet de publication spécifique (cf encadré). Dans le contexte sanitaire, il est d'autant plus important de poursuivre la surveillance des maladies en lien avec la médecine du travail.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des médecins du travail, des collaborateurs médecins et des infirmiers (ères) qui ont participé à la Quinzaine 2020, mais également les présidents et les directeurs des services de santé au travail pour leur implication, ainsi que le personnel administratif, les assistant(e)s, les informaticiens qui se mobilisent pour ce programme.

Pour en savoir plus

Dossier thématique MCP sur le site de Santé Publique France : www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-liees-au-travail/maladies-a-caractere-professionnel

Observatoire cartographique de Santé publique France : Géodes (Géo données épidémiologiques de santé) : <https://geodes.santepubliquefrance.fr>

Site de l'ORS Nouvelle-Aquitaine : www.ors-na.org

Site de la DREETS Nouvelle-Aquitaine : www.nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr



Dernières publications nationales

> MCP chez les intérimaires

Bulletin épidémiologique hebdomadaire, 2020, n° 27, p. 524-530

> MCP de 2012 à 2018

A paraître